

Production agricole et entrepreneuriat des jeunes

Mieux penser les sociétés coopératives pour pérenniser l'agriculture de demain

Innocent M'BADOUMA
Libreville / Gabon

Depuis l'annonce de la signature d'une convention de financement entre l'État gabonais et la BAD, des sociétés coopératives s'agitent et multiplient des réunions pour capter cette manne. Au-delà de l'appât du gain, quelle coopérative pour attirer les jeunes et pour l'agriculture de demain ?

LE ministère de l'Économie et la Banque africaine de développement (Bad) ont signé, la semaine dernière, un accord d'un peu plus de 1,6 milliard de francs pour l'appui au secteur agricole. Selon le responsable de la Bad, Ali Abou Zeid, un volet (près de 821 millions de francs) de ce fonds sera consacré à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes dans le secteur agricole et l'agro-business.

Un montant similaire devrait aller à la deuxième phase du programme Gabonaise des réalisations agricoles et des initiatives des nationaux engagés (Graine). Dans tous les cas, les stratégies devraient s'employer à intéresser les jeunes aux métiers de la terre et de la transformation des produits agricoles. Dans cet exercice d'inté-



Photo : Innocent M'BADOUMA

Fournisseur du programme Graine en rejets, Odette Nadia Koumbi, présidente de la Coopérative des femmes agricultrices de Rengoula incarne une réussite coopérative dans la production bananière. Photo de droite : Les coopératives de la Remboué (Estuaire) : l'appui pédagogique dans l'organisation de la FAO en a fait un des greniers de la banane au Gabon.

ressement des jeunes à l'activité agricole, la forme juridique des exploitations dans lesquelles ces derniers seront amenés à s'auto-employer va énormément compter. L'expérience de la première "phase" du programme Graine a montré que la forme coopérative a été la plus prisée. On dénombre aujourd'hui plus de 856 sociétés coopératives immatriculées à l'issue de cette phase.

Mais le paysage des sociétés coopératives compte plus que cela, d'autant qu'il en existe des centaines d'autres en dehors du programme Graine. Malgré ce foisonnement, la dynamique coopérative est peu perceptible sur le terrain. De plus, celles qui



Photo : Jean M'ADOUA

existent ne sont pas encore un exemple pouvant inciter les jeunes à s'investir. Comme quoi, c'est sur l'image de marque et leur management que les efforts doivent être consentis pour conférer aux sociétés coopératives le dynamisme susceptible de valoriser ce type d'entreprise, de manière à attirer plus de jeunes. En effet, le statut de la société coopérative n'est pas toujours reluisant. Pour les jeunes, l'image à laquelle elle renvoie est celle d'une voie d'égaré, d'organisation paysanne financièrement fragile, au travail plutôt pénible, mal rémunéré et aux conditions de travail faisant fi des exigences de modernité. A côté de ce statut peu flat-

teur de la coopérative et du coopérateur, il y a le handicap, pour ces sociétés, de la limitation du champ d'activités.

APPROCHE RESTRICTIVE • Au Gabon, quand on parle de coopératives, les esprits se focalisent, presque toujours, sur l'agriculture. Or, le champ d'activités des sociétés coopératives, tel que prévu par la loi Ohada sur les sociétés coopératives est large. Même l'élite succombe à cette approche restrictive.

Pour preuve, le registre de sociétés coopératives a été logé au ministère de l'Agriculture, lorsque ailleurs, il émerge dans d'autres départements.

Même au ministère de l'Agriculture, les locaux dé-

diés à l'immatriculation des sociétés coopératives ne disposent pas d'outils et appareils adéquats. C'est dire qu'ainsi traitées, les sociétés coopératives ont été longtemps confinées au rang d'organisations marginales, à cause de la qualité des membres et au regard de la société qui y voit des groupements associatifs conçus pour racheter « ceux qui ont échoué dans le cursus scolaire classique ou un tremplin qui accueille quelques passionnés de l'agriculture. »

Conférer un vrai statut de salarié aux coopérateurs, valoriser ce type d'entreprises spécifiques, vulgariser la variété de champs d'activités des sociétés coopératives, sont les défis principaux des décideurs. En Europe, continent de naissance des sociétés coopératives, on rencontre des sociétés coopératives de presse, de distribution, de transformation d'aliments, de micro-finance, dans l'industrie, etc.

D'ailleurs, de nombreux jeunes, surtout la gente féminine, estiment que les sociétés coopératives seront plus attractives quand les autorités vont y associer « un régime de retraite stable, d'assurance maladie et une couverture sociale pour les coopérateurs et membres de leurs familles. »

Brèves

Ecobank/Mise en place d'un comité adhoc

Pour la gestion de ses créances douteuses, Ecobank Transnational Incorporated a mis en place un comité ad hoc, selon Ecofin. L'objectif recherché par ETI est de dissocier ses activités bancaires et financières, de celle de la gestion des créances douteuses, notamment au Nigeria, marché où le groupe est exposé à près de 40%.

Cameroun/ 2e producteur de banane derrière la Côte d'Ivoire

Pour le compte de l'année 2016, les producteurs de bananes du Cameroun ont exporté 249 610 tonnes soit une baisse de 30 000 tonnes comparées aux 279 493 tonnes de l'année 2015, selon les statistiques de l'Autorité portuaire nationale (APN). Ces statistiques publiées par l'Association bananière du Cameroun (Assobacam) montre une chute des exportations camerounaises et relègue surtout le pays au 2e rang africain des producteurs de bananes après une éphémère première place ravie à la Côte d'Ivoire en 2015.

RDC/Baisse de 13% de la production d'or

Au premier trimestre la compagnie minière Banro Corp a produit 46 215 onces d'or sur ses mines en RD Congo. La mine Twangiza a livré 23 115 oz d'or, ce qui représente une baisse de 13% par rapport aux 26 638 oz du premier trimestre 2016 et de 12% par rapport aux 26 395 oz du trimestre précédent. A Namoya, la production était de 23 100 oz, en hausse de 32% par rapport au premier trimestre 2016 et en baisse de 4% par rapport au trimestre précédent.

Afrique du Sud/Dans le cercle des 25 pays propices pour les investissements

Après une absence de 2 ans, l'Afrique du Sud réintègre le cercle des 25 pays les plus propices aux investissements directs étrangers (IDE), selon le cabinet de conseil en stratégie A.T. Kearney. La nation arc-en-ciel figure donc au 25e rang dans l'édition 2017 du « Foreign Direct Investment Confidence Index » (FDICI), qui mesure la confiance des dirigeants de 500 entreprises multinationales dans les diverses destinations d'investissements directs étrangers durant les trois prochaines années.

Rassemblées par F.A.

Hôtellerie

Bientôt une école supérieure de cuisine à Libreville

AEE
Libreville/Gabon

"LA Toque Noire". C'est le nom de la future école supérieure de cuisine qui devrait ouvrir ses portes, en octobre prochain, à Libreville. L'annonce a été faite, dernièrement, à l'hôtel Radisson Blu, par le promoteur Serge Pambo, chef cuisinier installé aux Etats-Unis depuis plusieurs années. La création de cette

école supérieure de cuisine répond à l'insuffisance constatée par le promoteur des chefs exécutifs gabonais dans le domaine de l'hôtellerie-restauration au Gabon. Après une longue expérience du côté de l'Hexagone et en Amérique, où il a exercé dans de grands restaurants, M. Pambo a décidé d'apporter et de partager son expérience. Il souhaite, a-t-il indiqué, amener les jeunes Gabonais à s'intéresser davantage au métier de la gastronomie. « Cuisiner



Photo : F.A.

Le chef cuisinier, Serge Pambo.

c'est tout un art qui nécessite une certaine formation. Il faut allier art culinaire moderne et traditionnel», a-t-il indiqué Né au Gabon, Serge Pambo a travaillé dans de grands restaurants à travers le monde, notamment en France ("Le Napoléon III ; Les grandes Marches avec Christian Constant 1 étoile Michelin; Le grand Bofinger; et aussi avec le célèbre chef et star de l'émission de télé-réalité Cyril Lignac).

JOURNEE NATIONALE DE LA FEMME GABONAISE

Le mouvement féministe l'Appel des mille et Une organise

UNE CONFERENCE DEBAT

Thème : Femme... Connais-tu tes droits?

Jeudi 20 Avril 2017 à 15heures au Méridien Ré-Ndama

• Honorine Nzé Bitéghé (Magistrat, Présidente de l'observatoire des droits de la femme)

Orateurs : • Orphé Soumaho (Sociologue, Maître assistant à l'UOB)

• Blanche Mette Ankina (Assistante sociale au Ministère de la prévoyance sociale)

